

Le bail signer par une seule persone

Par patex, le 27/03/2013 à 16:09

Je suis en indivisin avec ma soeur dans l'indivision y a 2 maison qui ont ete louer par bail a mon insu . Ces baux ont ete uniquement signer par ma soeur quelle est la valeur de ses baux. J aimerais savoir si je peu faire casser ses baux et comment mi prendre pour le faire. Veuillez recevoir monsieur madame mes salutation distinguee. Merci